

Fournissez votre attestation de tarif sur la base des revenus 2019 pour (KIND) avec le code enfant (CODE) à votre lieu d'accueil

Chers parents,

Votre tarif sur la base des revenus est indexé automatiquement pour 2019. L'indexation pour 2019 s'élève à 1,75 %.

Fournissez votre attestation de tarif sur la base des revenus indexé pour 2019 au plus tard le 15 janvier à votre lieu d'accueil, de sorte que ce dernier puisse correctement facturer ses prestations.

Vous trouverez votre attestation sur mijn.kindengezin.be. (En vertu de la protection de la vie privée, nous ne pouvons plus vous fournir votre attestation

- Allez sur « Mijn Kind en Gezin ».
- Choisissez « Attest inkomenstarief » (Attestation Tarif sur la base des revenus).
- Ouvrez la session avec votre eID ou avec un token fédéral.
- Vous trouverez une nouvelle attestation sous « overzicht van jouw attesten » (aperçu de vos attestations).
- Fournissez-le au lieu d'accueil de votre enfant.

Attention : ne faites pas vous-même les calculs. Le tarif sur la base des revenus pour 2019 résulte de différents éléments : le tarif sur la base des revenus, la réduction enfant et un éventuel tarif réduit individuel. Si vous avez un enfant qui atteindra l'âge de 13 ans en 2019, il n'entre plus en compte pour la réduction enfant.

Des questions ?

- Questions fréquentes
- Brochure
- Contactez votre lieu d'accueil

Cordialement,

Kind en Gezin

Attention ! Cet e-mail est généré automatiquement. Veuillez ne pas y répondre.